

N/REF : 29/01/2026 11H02 C:000003 I:80132
V/REF : AC/C38473
V/Email reçu le Jeudi 29/01/2026 a 11H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HLP
IMMEUBLE : HAUTS LEPENANT - HLP
6/8, ALLEE DES AULNES
SQ.DES MARRONNIERS/RUE GOUPIL
35290 GAEL

Rennes, le 12 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 13 SQUARE DES MARRONNIERS - MLLE CLAUDOT VALERIE 06 63 96 10 96
LOGEMENT N° 107045, PORTE N°12, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : TUYAU QUI FUIT QD IL PLEUT - RECHERCHE DE FUITE
MAIS IL NE S'AGIRAIT PAS D'UNE GOUTTIERE...

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
REMARQUE : LA LOCATAIRE SE PLAINT DU TROP PLEIN DE SON TOIT PLAT (DESSUS CHAMBRE) QUI DÉBORDE SUR ECHELLE
MISE EN SÉCURITÉ
CONSTAT : LE TOIT PLAT EST REMPLI DE MOUSSE
DÉBOUCHAGE DE LA MOUSSE QUI OBSTRUAIT LE MANCHON DU TOIT A LA GOUTTIERE
APPEL A MR ROCHE
PRÉCONISATION : PRÉVOIR INTERVENTION D'UN COUVREUR
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 11/02/26 a 14H26 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,00	MOE001-H(s)	Plombier hors BPU	2	50,00	200,00
1,00	DEP003-Dépl.>35km de l'ag.	Aig.Tvx hs BPU	2	25,00	25,00
TOTAL H.T.					225,00
T.V.A. a 10,00%					22,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>247,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.